

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Bas-Saint-Laurent—Gaspésie

L'élection par acclamation devient la mode

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Au fur et à mesure que nous parvenons les listes de candidatures aux élections municipales du 4 novembre dans la région du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, se confirme la tendance à l'élection par acclamation, surtout au poste de maire.

Ainsi, sur les 16 municipalités qui nous ont fait parvenir leur liste définitive hier, 4 seulement connaîtront des élections à la mairie, ce qui porte à 11 sur un total possible de 39 le nombre de municipalités où auront lieu de telles élections.

Caplan

A Caplan, la lutte pour un mandat de deux ans se fera entre le maire sortant, M. Claude Martel (professeur) et M. André Dumais. Au poste de conseiller au siège no 2, M. Wilson Appleby (professeur) sera opposé à M. François Ferlatte (journalier).

Sayabec

Le maire sortant, M. Charles Eugène Desjardins, est opposé à M. Marcel Belzile. MM. Jean-Marie Desrosiers et Alfred Bouillon se feront la lutte au siège de conseiller no 1, tandis que MM. Elphège Pelletier et Conrad Lagacé feront de même au siège no 3. M. Patrice Marcoux a été réélu par acclamation au siège no 2.

Saint-Jean-de-Cherbourg

Le maire sortant, M. Armand Truchon, est opposé à M. Normand Richard. M. Valmont Boudreau a été réélu sans opposition au siège no 1. Au siège no 6, M. Christian Simard a

également été élu par acclamation. Seul le siège no 4 fait l'objet d'une lutte entre M. Léo Cormier, conseiller sortant, et M. Raymond Henley.

Saint-Jérôme-de-Matane

Le maire sortant, M. Rodrigue Drapeau (technicien) voit son poste contesté par Mme Pâquerette Rioux (fonctionnaire). Les trois sièges de conseillers font également l'objet d'élections à deux. Siège no 1: MM. René Rioux (comptable agréé) et Roland Philibert (commerçant); au siège no 3: MM. Jean-Yves Gagnon (responsable à la formation professionnelle) et Marcel Paradis (électricien); au siège no 3, Mme Euclide Filion est opposée à M. Moïse Filion (chauffeur d'autobus).

Sainte-Florence

M. Edgar Plante est réélu maire par acclamation pour un mandat de deux ans. Les conseillers aux sièges 1, 2 et 4, MM. Zénon Gendron, Roland Landry et Emile Normand, sont également élus sans opposition.

Saint-François-d'Assise

Le maire Lucien Martin est réélu par acclamation pour un deuxième mandat de deux ans. Les conseillers aux sièges 1 et 2, MM. Hermel Gallant et Emile Pitre sont réélus par acclamation. Au siège no 3, M. Octave Francoeur succède à M. Octave Doucet.

Marsoui

Le maire Ghislain Deschênes est réélu par acclamation pour un quatrième mandat de deux ans. MM. Joachim Sohier et Philippe Gasse sont également réélus sans opposition aux sièges 1 et 2. Il y aura élection au siège no 3 entre MM. Armand Bernatchez (cuisinier) et Mme Paula Bernatchez (ménagère).

Saint-Edmond-de-Lac-au-Saumon

Le maire Edmond Turbide est réélu par acclamation. Les trois conseillers, MM. René Dupéré, Maurice Charest et Philippe Côté sont également élus sans opposition.

Maria

Le maire Denis Loubert, de même que les conseillers Léonce Arsenault, Paul-Emile Loubert et Carole Poirier sont tous élus par acclamation.

Saint-Damase

Même phénomène à Saint-Damase où le maire sortant Ovide Lavoie de même que les conseillers Adalbert Landry, Siméon Sénéchal et Herman Gendron sont élus par acclamation.

Rivière-Madeleine

Le maire sortant de Sainte-Madeleine de Rivière-Madeleine, M. Jean-Marc Gaumont, de même que les conseillers Hervé Gaumont, Pierre-Marie Richard et Guy Bonneau sont tous élus sans opposition.

Mont-Label

M. Gilles Proulx est élu maire par acclamation de même que les conseillers Emilien Duchesne, Georges Poirier et Yvette Fiola.

Saint-Jean-Baptiste (comté de Rimouski)

Le maire sortant Louis-Philippe Beaulieu est réélu par acclamation. Au siège no 1, M. Jean Audet remplace M. Claude Gaudette. Au siège no 2, M.

Antoine Gagnon est élu par acclamation. Seul le siège no 3 fera l'objet d'une élection entre MM. Vital Normand (professeur) et André Caouette (professeur).

Saint-Raphaël-d'Alberville

Le maire sortant, M. Fernando Thériault, est réélu pour un mandat de deux ans. Les conseillers Léo Chabot, Jean-Marie Raymond et Roger Pineault sont élus par acclamation.

Saint-Donat

M. Etienne Caron est réélu maire pour un 14^e mandat. Au siège no 2, M. Gérald est réélu pour un 3^e mandat. Au siège no 4, M. Jean-Guy Morissette est réélu pour un second mandat. M. Antonio Hallé est élu par acclamation au siège no 6.

Nouvelle

M. Renaud Plourde est élu maire par acclamation. Avec la défection de M. Gérard Lavoie, son adversaire, M. Henri Leclerc est élu par acclamation au siège no 2. MM. Romuald Jolicoeur et Ronald Francoeur sont également élus sans opposition aux sièges 4 et 6.

Grande-Vallée

Le poste de maire n'est pas en jeu cette année. Au siège no 3, M. Germain Fournier succède à M. Marcel Bélanger qui ne se représente pas. Au siège no 5, M. Roch Abel Chicoine est réélu par acclamation.

Errata

Dans l'édition du SOLEIL d'hier, nous avons par mégarde déclaré M. Gaston Thibault élu au siège no 2 de Sainte-Angèle-de-Mérici. Il s'agit bien sûr de M. Gaëtan Thibault.

Gaspé doit être l'unique artisan de son développement (maire Pidgeon)

par Michel DAVID

GASPE — L'encadrement du développement sera la principale préoccupation de M. Robert Pidgeon, réélu maire de Gaspé par acclamation dimanche.

La municipalité devra cependant être le seul maître d'oeuvre de ce développement. A ce titre, le maire Pidgeon ne veut rien entendre du regroupement proposé par le ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard. Il voudrait plutôt voir sa municipalité former une corporation de comté autonome.

L'idée d'un comité de développement économique devra être relancée.

On étudie actuellement la possibilité de doter Gaspé d'un commissaire industriel dont le ministère de l'Industrie et du Commerce pourrait verser une partie du salaire.

Au chapitre de la construction, la croissance rapide de la ville, l'importance des investissements gouvernementaux dans la région et la multiplication des expropriations rendent indispensable un contrôle plus sévère. Gaspé possède un plan d'aménagement depuis 1977 mais il lui faudrait encore un inspecteur en bâtiment.

La réforme de la fiscalité municipale retiendra également l'attention. Gaspé devrait en retirer des revenus

supplémentaires de l'ordre de \$500,000. La question est de savoir comment ils seront utilisés. Pour le maire Pidgeon, il importe qu'une juste répartition soit établie entre les différents secteurs de la municipalité. Il faudra particulièrement veiller à ce que le centre-ville ne soit pas le seul à en profiter.

Québec 1984

Le maire de Gaspé a par ailleurs confirmé qu'il se rendra à Londres la semaine prochaine, alors que le comité organisateur du projet "Québec 1534-1984" présentera sa demande d'accueillir les grands voiliers-écoles devant la Sail Training Association.

Gaspé est une des quatre villes-hôtes prévues au programme de cette manifestation qui entend souligner le 450^e anniversaire de la découverte de la Nouvelle-France. Pridé d'accompagner le comité à Londres, le maire Pidgeon avait refusé de faire assumer les frais du voyage par les contribuables de Gaspé. C'est finalement le comité organisateur qui paiera la note.

Si le projet est agréé à Londres, un comité sera chargé d'élaborer un programme d'activités que l'on voudrait voir réparties dans toute la région. De nombreux organismes, notamment la société historique de Gaspé et le parc national de Forillon, ont déjà offert leur participation.

en bref

Objectif de 500 donneurs

BEAUCEVILLE — La clinique de sang de Beauceville, organisée en collaboration avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, qui aura lieu, le 7 novembre prochain, à la salle des Chevaliers de Colomb de Beauceville, s'est fixé un objectif de 500 donneurs. Cet objectif, a déclaré au SOLEIL, M. Richard Boucher, président de cette clinique de sang, "est d'autant plus à notre portée que la plupart des établissements industriels et commerciaux, de même que les différents clubs sociaux et corps intermédiaires ont été sensibilisés à prendre une part active à l'occasion de cette clinique de sang, la première à être organisée dans la région de Beauceville au cours des cinq dernières années, et qui s'adresse aux populations de Beauceville, Saint-Victor, Saint-Alfred, Saint-Simon-les-Mines et Notre-Dame-des-Pins".

Semaine de la santé

MATANE — Le service de santé et le département d'éducation physique du cégep de Matane présentent, jusqu'au 2 novembre, la Semaine de la santé et de l'activité physique. Cette semaine, symbolisée visuellement par une fleur, et dont le slogan est "es-tu en forme, Marguerite?", invite tous les étudiants et la population en général à s'interroger sur leur condition physique, leur alimentation et leur santé. Pendant cette semaine se succéderont activités sportives, conseils sur la nutrition, dégustation de jus, fruits, salades et desserts, de même que la présentation de trois films. Les participants pourront également faire évaluer leur condition physique grâce au physitest et au test d'adiposité. Une journée sera consacrée à l'inscription aux activités sportives intramurales. Le mercredi, un débat-midi se tiendra au café étudiant sur l'état de l'activité physique pour adultes dans la région. La médecine sportive et le rôle de Kino-Québec seront aussi discutés durant cette première semaine de la santé et de l'activité physique au cégep de Matane.

Pratique libre

SEPT-ÎLES — Le centre socio-créatif mettra à la disposition du public des ateliers de céramique et de sculpture. Ces ateliers sont ouverts sous forme de pratique libre, sous le signe de la détente et de la gratuité. Heures d'ouverture: lundi de 19h à 22h, mercredi, vendredi et dimanche de 13h à 16h. Pour informations: Gaston Bernier.

Nouveau territoire judiciaire

THETFORD-MINES — Quatorze municipalités qui étaient desservies jusque à présent par les districts judiciaires de Beauce ou de Sherbrooke,

ont été intégrées au territoire du district de Frontenac (autrefois Mégantic). Il s'agit de Lambton, Saint-Evariste, La Guadeloupe, East Broughton, Sacré-Coeur-de-Jésus, Sainte-Agathe, Saint-Sylvestre, Saint-Pierre-de-Broughton, Disraeli, Sainte-Praxède, Garthby, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Julien et Stratford. Etant plus rapprochés du palais de justice de Thetford, et identifiés davantage à la région de l'Amiante, les citoyens de ces paroisses bénéficieront plus facilement des services et éviteront de longs déplacements.

Soixante-dix ans de mariage

PLESSISVILLE — Agés respectivement de 93 et de 90 ans, M. et Mme Adélard Faucher (Eugénie Blondeau), de Plessisville, ont célébré récemment leur soixante-dixième anniversaire de vie conjugale. Le couple qui a toujours vécu dans la région, soit à Saint-Julien, Saint-Ferdinand d'Halifax, Saint-Jean-Baptiste-de-Vianney et à Plessisville, compte 11 enfants, 61 petits-enfants et 58 arrière-petits-enfants et arrière-petites-filles. Orphelin à l'âge de six ans, M. Faucher a travaillé sur différentes fermes. Son épouse a enseigné pendant vingt-trois ans. Au début du siècle, elle gagnait \$125 par année; la livre de bœuf se vendait \$0.04. M. Faucher a pris sa retraite à l'âge de 77 ans.

Deux candidats

BAIE-SAINT-PAUL — Deux candidats sollicitent maintenant le mandat de maire de la municipalité de Baie-Saint-Paul. Ce sont MM. Raymond Lavoie et Benoît Boivin. Alors que le premier a été secrétaire de cette municipalité de 1966 à 1978 et pense être en mesure de pouvoir apporter beaucoup de connaissances techniques, le second est conseiller depuis deux ans et connaît bon nombre de dossiers pour avoir travaillé aux loisirs, au développement domiciliaire, à l'enfouissement sanitaire et au zonage. Les deux hommes sont bien connus de la population et en ce sens, la lutte risque d'être intéressante pour les citoyens de cette municipalité.

Ensemble folklorique

BAIE-SAINT-PAUL — L'ensemble folklorique de Baie-Saint-Paul dirigé par M. Jean-Paul Bélanger a été honoré dignement lors du lancement d'un microsillon de l'équipe intitulé "L'ensemble folklorique", soirée qui a eu lieu il y a quelques jours à peine. Effectivement, le soir du lancement, la ville de Baie-Saint-Paul, représentée par Mme Denise Ouellet et M. Robert Bellerive, a remis une médaille à chacun des membres du groupe pour tout le travail accompli dans le domaine du folklore depuis 12 ans. Notons que le disque sera disponible en novembre chez tous les bons disquaires.

VENTE JOURS

Paquet

Une offre sensationnelle pour hommes et jeunes gens

De coupe semi-cintrée paletot de mi-saison

De coupe classique avec col tailleur cranté, bavolets boutonnés au corsage, double croisé et ceinture à boucler. Confection impeccable en velours côtelé 100% coton dans les riches teintes de brun, beige, noir. Aussi disponible en molleton de laine marine, beige, gris. Longueur de 46". Tailles: 36 à 44.

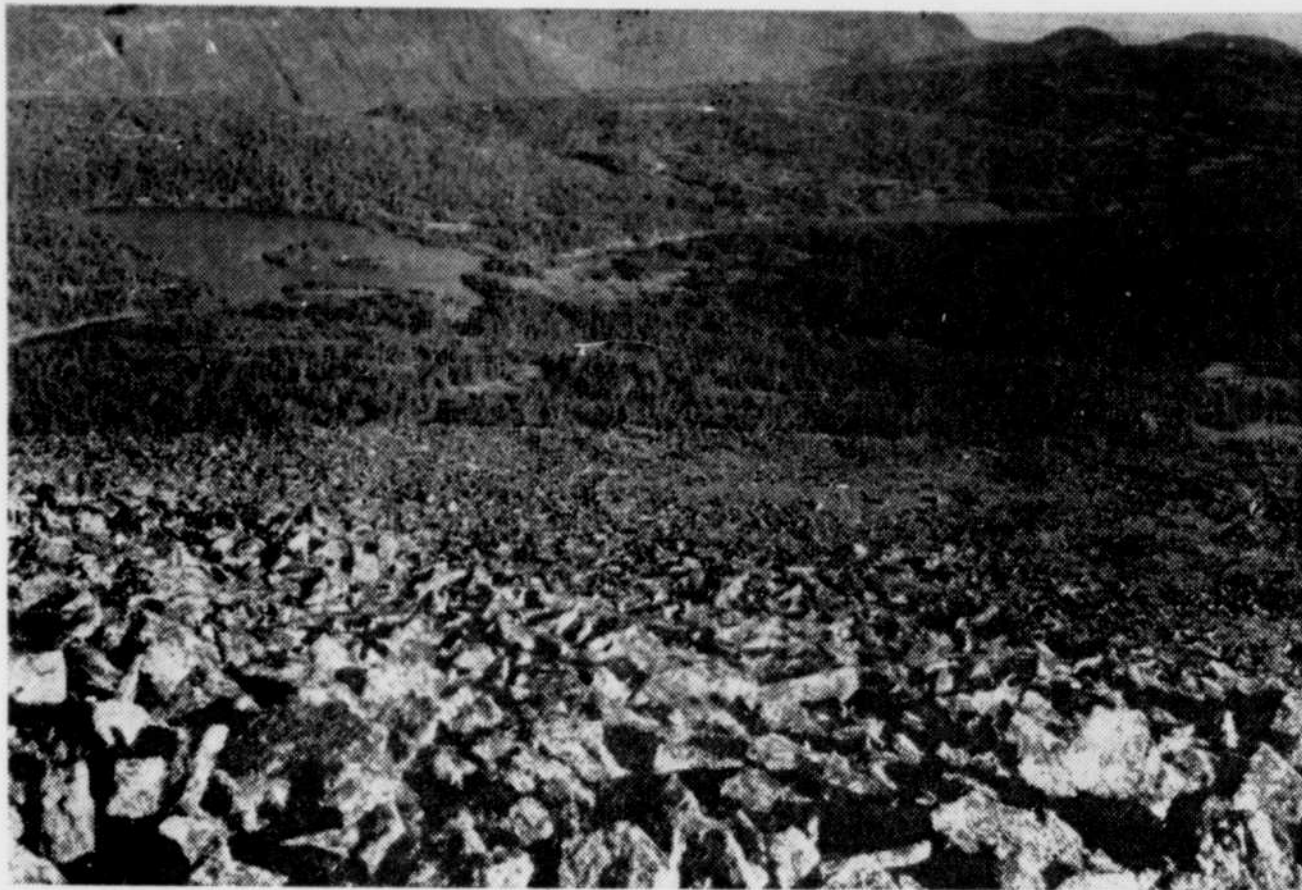
Rég. 110.00

SPECIAL

84⁹⁹

R. 23, r-de-ch. Mail St-Roch, Place Laurier 1er, Galeries Chagnon 2e.





La chaîne des Chic-Chocs, épine dorsale du parc de la Gaspésie.

Office du film du Québec

La limite du parc de la Gaspésie ne serait connue que dans un an

par Michel DAVID
du bureau du Soleil.

MATANE — Selon le confrère Marc Vigneault, de Radio-Canada-Matane, il faudra attendre encore un an et de nouvelles explorations minières, avant que ne soient connues les limites définitives du parc de la Gaspésie.

Il y a un an, le défunt ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP), désireux d'en faire un parc de récréation et de conservation, tel que prévu par la loi 19, tenait des audiences publiques sur la question, à Sainte-Anne-des-Monts.

Comme l'article 7 de la loi interdit

de chasser, prospecter, utiliser ou exploiter des ressources à des fins de production forestière, minière ou énergétique dans les limites du parc, le ministre des Richesses naturelles du temps s'était réservé le droit de procéder à un inventaire minier du parc, via la société québécoise d'exploitation minière (SOQUEM), avant que les limites n'en soient définitivement fixées.

Le mois dernier, le ministre Bérubé déclarait que les recherches n'avaient donné que peu de résultats. «Nous étions principalement à la recherche de cuivre et de magnésite, expliquait le ministre, mais les résultats ont été négatifs».

Or voici que SOQUEM aurait découvert deux endroits de minéralisation de zinc et de cuivre. Le ministre refuse d'en dévoiler les emplacements pour le moment, mais juge que de nouvelles recherches sont maintenant nécessaires.

Le parc devait en principe être classifié au maximum deux ans après la sanction de la loi, soit en décembre prochain. Le nouveau ministre des Loisirs, Chasse et Pêche, M. Lucien Lessard, a donc fait part de son intention de proposer un amendement qui reporterait l'échéance d'un an, le temps pour SOQUEM de compléter ses travaux.

La chambre de Sept-Iles demande la solidarité, pour relancer l'économie

SEPT-ILES (JDF) — Le 25e anniversaire de la Chambre de commerce serait-il marqué par une certaine morosité ou une certaine inquiétude des milieux d'affaires? C'est la question qu'il est permis de se poser à l'issue de la première assemblée générale des membres, pour l'année 1979-80, hier soir, à l'hôtel Mingan. Et ceci est d'autant plus notoire qu'à 40 kilomètres de là, les membres de la Chambre de commerce de Port-Cartier sont en train de relever les manches et faire preuve d'une agressivité peu commune pour traverser la période de récession causée par la fermeture de Rayonier.

M. Gilles Samson, président de l'organisme, a dressé quelques-unes des menaces qui planent sur la communauté des affaires.

— les pressions terre-neuviennes sur la prise en main des richesses du Labrador commencent à avoir des repercussions sur Sept-Iles, plaque tournante des villes du nord;

— la construction envisagée de la route Baie-Comeau-Gagnon affectera les activités de transit et modifiera le rôle de Sept-Iles dans le développement du nord;

— parce que Sept-Iles a la réputation d'être une ville riche, les différents paliers de gouvernement sont indifférents face aux nouveaux problèmes que doit affronter la ville;

— enfin, l'attrait des grands centres et l'effort de rationalisation des coûts de production des grandes entreprises sont en train d'affecter directement la sous-traitance faite par les milieux d'affaires locaux.

Pour surmonter et combattre ces différentes contraintes, M. Samson a lancé un appel à la solidarité et à l'union:

«Il faut dégager un consensus pour contrer les menaces qui nous guettent

et amorcer la relance de la vie économique. Il faut créer une certaine concertation de tous les agents économiques et maximiser nos chances de succès».

Pour terminer en beauté l'anniver-

saire des 25 ans d'existence de la Chambre de commerce, plusieurs projets sont en route: un grand bal le 17 novembre au cercle militaire de Moisie, un souper des présidents à la fin de l'année et une rétrospective dans le journal en 1980.

Radio-Québec avisera la Gaspésie sur son projet d'implantation

RIMOUSKI — Le président-directeur général de Radio-Québec, M. Gérard Barbin, doit rencontrer au cours des prochains jours quelques associations gaspésiennes, afin de fournir certaines informations concernant les délais d'implantation des antennes pour le secteur gaspésien du territoire.

Le Conseil populaire des communications de l'Est du Québec espère à ce sujet que ces rencontres permettront de faire avancer le dossier d'implantation des antennes de Radio-Québec en Gaspésie de manière positive.

On sait que la région de Rimouski sera la première du territoire à pouvoir capter directement les émissions de Radio-Québec. Le conseil précise qu'il suit de près ce dossier, qui répond à une des priorités d'action de l'année 1979, à savoir le droit des citoyens de la région d'avoir accès à

des médias à propriété étatique pour lesquels ils paient déjà. A ce sujet, le conseil tient à vérifier certaines hypothèses de Radio-Québec concernant la situation géographique des antennes.

D'un autre côté, le Conseil populaire des communications de l'Est du Québec annonce qu'il comparaitra devant le CRTC lors des audiences tenues à Hull le 20 novembre prochain, afin d'appuyer la demande de radiodiffusion MF de la radio communautaire du Bas-Saint-Laurent Inc.

Le conseil croit à l'importance d'une radio communautaire qui favorisera une plus grande participation des milieux ruraux, et estime qu'après 3 ans de travail, dont deux où la radio communautaire a diffusé sur la câble, il est possible de considérer cette organisation bien structurée et capable de fournir une programmation répondant aux besoins de la population.

Echos de Matane

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — C'est vendredi prochain que l'on saura si les 1.660 membres du syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec (STEEQ) se joindront au mouvement de grève général projeté par la CEQ. L'exécutif du syndicat poursuivait, hier, à Sainte-Anne-des-Monts, la tournée d'information et de consultation amorcée lundi dans la baie des Chaleurs. Elle se poursuivra ce soir et jeudi dans la région de Gaspé et aux îles de la Madeleine. Le syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, fort de 1.400 membres, a déjà refusé les dernières offres patronales dans une proportion de 71 pour 100.

Le CLSC

Le CLSC de Matane invite toute la population de son territoire à venir rencontrer les membres du conseil d'administration, la direction et le personnel, aujourd'hui à 19h30, au CLSC de Matane, ainsi qu'aux postes de service de baie des Sables et Les Méchins pour la population desservie par ces deux postes.

Expositions

La galerie d'art de Matane et le service des expositions itinérantes du musée d'art contemporain de Montréal présentent deux expositions qui auront lieu du 1er novembre au 25 novembre. «Dix ans de propositions géométriques» retrace la période de l'art québécois, entre 1965 et 1965, où les peintres empruntent à la géométrie ses formes simples et son dessin précis. «La révolution automatiste» fait revivre un des mouvements les plus importants de l'histoire de l'art québécois contemporain. L'automatisme dont la chronologie s'étend de 1942 à 1955 a donné naissance à une peinture vivante et proprement québécoise. Ces deux expositions sont élaborées à partir de la collection permanente du musée d'art contemporain de Montréal.

Un moment s'il-vous-plaît!

Depuis le règlement de son récent conflit de travail, Bell Canada a déjà répondu à plusieurs dizaines de milliers de demandes de service. Malgré tous nos efforts, plusieurs de nos abonnés sont encore sans téléphone.

Actuellement, la priorité est accordée aux abonnés privés de service téléphonique et nous pouvons affirmer que, de ce côté, un retour à la normale est prévu pour la fin de l'année. Nous tentons par ailleurs de servir tous nos abonnés le plus rapidement possible.

Nous prions les abonnés qui ont déjà fait une demande de service de ne pas rappeler au bureau d'affaires puisque leur commande a été prise en note et que nous communiquerons avec eux dès que nous serons en mesure de leur fournir le service demandé. Soyez assuré que nous ferons diligence afin de vous servir dans les meilleurs délais.

Bell vous remercie de votre compréhension.

Bell

JUSQU'À **14** %

INTERET SUR LES DEPOTS A TERME
* Aucuns frais * Taux sujets à confirmation

Votre Caisse d'Entraide Economique
Institutions inscrites à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

CHARLEVOIX	435-2522	BEAUCE-NORD	387-4747
BEAUPORT	663-7816	BEAUCE-SUD	228-7282
CHAUVEAU	626-8546	AMIANTE	338-8548
LA CAPITALE	529-0325	BOIS-FRANCS	758-1578
PORTNEUF	337-6771	CHANDLER	689-6606
STE-FOY	653-1660	GASPE	368-2414
TEMISCOUATA	854-2650	MATANE	562-5353
DORCHESTER	625-9601	BONAVENTURE	392-4491
LOTBINIERE	728-4060	RIMOUSKI	723-2327
LEVIS	833-6364	STE-ANNE-DES-MONTS	763-5505
MONTMAGNY	248-4822	MANICOUAGAN	589-5739
K.R.T.	862-7241	SEPT-ILES	962-6591

Le projet de pénitencier est gelé à Donnacona

par Gérard ROCHETTE (collaboration spéciale)

DONNACONA — Tous les projets de construction de pénitenciers au Canada sont gelés, pour le moment, sur ordre du solliciteur général, M. Allan Lawrence, et une telle directive s'applique nécessairement pour l'institution pénitentiaire de Donnacona, dans le comté de Portneuf.

C'est afin d'obtenir auprès du Service correctionnel du Canada une réévaluation complète du programme de construction mis de l'avant, que M. Lawrence a pris une telle décision. Et selon les renseignements obtenus par LE SOLEIL, le service correctionnel devrait remettre son rapport d'étude le 20 novembre.

En fournissant ces renseignements, M. Claude Tessier, directeur de l'information auprès du Service correctionnel du Canada, s'est dit d'avis qu'il ne faut pas s'attendre à une décision sur l'ensemble du programme de construction avant le début de 1980. Avec le dépôt du rapport le 20 novembre, son étude par le bureau du solliciteur général et la discussion possible au conseil des ministres, il y a lieu de croire qu'aucune décision finale ne sera annoncée avant le 10 janvier", a précisé M. Tessier.

Celui-ci a, par ailleurs, nié les informations publiées à l'effet que des modifications avaient été apportées au projet du pénitencier de Donnacona.

Le projet de l'institution pénitentiaire de la région de Québec est gelé selon les

dernières confirmations sur le contenu annoncées par l'ancien solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, en mars dernier", a déclaré M. Tessier.

"Et ces dernières confirmations étaient pour la construction d'une institution à sécurité moyenne d'une capacité de 350 détenus. Toute autre information contraire à ces faits est fautive dans les circonstances", a précisé M. Tessier.

Ce dernier faisait allusion à l'information publiée par LE SOLEIL, à l'effet que la construction du pénitencier de Donnacona ne serait pas abandonnée, mais le projet serait réduit aux dimensions des plans originaux, à savoir une capacité de 250 détenus, mais à sécurité maximum.

Le directeur d'information au Service correctionnel a fait remarquer, en appui à ses avancées, que des modifications n'ont pu être arrêtées au pénitencier de Donnacona et aux autres constructions prévues dans le programme canadien, puisque le service n'a pas complété la réévaluation demandée par le bureau du solliciteur général.



L'ancien commissaire de la GRC, M. Maurice Nadon, consulte un document juste avant de témoigner, hier, devant la Commission McDonald. M. Nadon a été vivement pris à partie par le juge McDonald pour son refus de fournir au procureur général de l'Alberta copie de l'entente secrète entre la GRC et le ministère du Revenu pour lutter contre le crime organisé.

Maurice Nadon s'attire les foudres du juge McDonald

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Le juge David McDonald de la commission d'enquête sur la GRC a vivement critiqué, hier, l'ancien commissaire de la police fédérale, M. Maurice Nadon, pour son refus de coopérer avec le procureur général d'une province.

Dans son témoignage, hier à Ottawa, M. Nadon, qui fut commissaire pendant près de quatre ans, a reconnu avoir refusé, en mars 1977, de fournir au procureur général de l'Alberta, M. Jim Foster, une copie de l'entente secrète entre la GRC et le ministère du Revenu pour lutter contre le crime organisé.

(L'entente de 1972 devait permettre l'échange de renseignements confidentiels obtenus à même des déclarations d'impôt.)

M. Nadon a soutenu qu'il ne pouvait dévoiler l'entente unilatéralement sans la permission de l'autre partie, c'est-à-dire le ministère du Revenu.

"J'avais donné ma parole d'honneur", a précisé M. Nadon, qui témoignait en anglais.

Le juge David McDonald, de la Cour suprême de l'Alberta, a eu du mal à contenir sa colère en soulignant que le procureur général avait la

responsabilité de l'administration de la justice sur son territoire, et qu'il était en droit d'avoir ces renseignements de la GRC, d'autant plus que c'est la police fédérale qui assure les services policiers dans la province.

"Cela a causé de graves ennuis et des déboursés importants", a indiqué le juge McDonald en rappelant certaines conclusions de la commission d'enquête Laycraft qui fut créée peu de temps après le refus du commissaire Nadon de coopérer.

Le commissaire Nadon refusa d'accéder à la demande de l'Alberta le 4 mars 1977 et le mois suivant, le gouvernement de cette province créait une commission d'enquête présidée par le juge James Laycraft de la Cour suprême de l'Alberta.

Hier, le juge McDonald a indiqué que certains estiment que l'entente controversée n'était peut-être pas nécessaire pour faire des enquêtes en vertu de la loi sur l'impôt, et que c'était l'entêtement du commissaire Nadon qui avait donné lieu à la création d'une commission qui a coûté bien cher aux contribuables.

"Peut-être apprendrons-nous un jour que l'entente a été signée afin que le ministère du Revenu national puisse justifier ses demandes visant à

accroître son personnel", a ajouté le juge McDonald.

M. Nadon a expliqué qu'il était au courant des inquiétudes du procureur général de l'Alberta, en ce qui avait trait à l'enquête de la compagnie Royal American Shows.

Toutefois, il a insisté sur le fait qu'il ne pouvait accéder à la demande de l'Alberta parce qu'il devait tenir parole, et qu'il ne devait pas mettre en jeu d'autres ententes entre la GRC et divers ministères fédéraux.

Francis Fox

Par ailleurs, M. Nadon a affirmé qu'il n'a pas fait d'enquête poussée lorsque l'ancien solliciteur général, M. Francis Fox, a cherché à savoir si la police fédérale avait commis d'autres actes répréhensibles. Quelques jours plus tard, M. Fox déclarait aux Communes que le cambriolage des locaux de l'Agence de presse libre du Québec par la police était un "incident isolé".

M. Nadon a raconté que la plupart de ses adjoints étaient présents lorsque M. Fox lui a posé cette question.

"J'ai cru qu'ils me l'auraient dit, s'ils avaient su qu'il y avait d'autres activités...", a soutenu l'ancien commissaire, qui a pris sa retraite en 1977.

Gatsby Bijoux
La nouvelle administration vous offre une
Vente de Liquidation
5, Place Québec 522-0461
Rabais jusqu'à **40%** sur tout l'inventaire

Un hochet cause la mort d'un bébé

SAINT-ADELPHÉ (PC) — Un jouet inoffensif, un hochet pour bébé, a causé la mort d'une fillette de 13 mois, Karine Gagnon, de Saint-Adelphe, près de Trois-Rivières.

L'accident s'est produit dimanche après-midi, alors que la fillette, qui avait le jouet dans la bouche, est tombée de face. Le hochet s'est brisé et une de ses extrémités s'est logée dans la gorge de l'enfant.

Conduite d'urgence à l'hôpital, les médecins ont pu retirer l'objet de la bouche de l'enfant, qui devait toutefois sombrer dans le coma. Transférée à un hôpital de Montréal, la jeune Karine devait mourir en fin de journée, hier.

DR F. BELLEMARE
OPHTHALMOLOGISTE
SPÉCIALISTE EN VERRE DE CONTACT
350, boul. Charest est, Québec
529-9411

Miracle Mart CORRECTION

Une erreur s'est glissée dans notre cahier publicitaire "Solde d'hiver", distribué le 24 octobre.

Page 1 — Le parka pour hommes et garçons n'est pas doublé en peluche.

Nous nous excusons des inconvenients que cette erreur aurait pu causer à notre clientèle.

Grande vente de novembre

Notre inventaire de vêtements pour dames doit être réduit immédiatement. N'attendez pas décembre ou janvier pour profiter des mêmes rabais.

REDUCTIONS DE **10% A 50%** SUR PRESQUE TOUTE LA MARCHANDISE

MannEquin

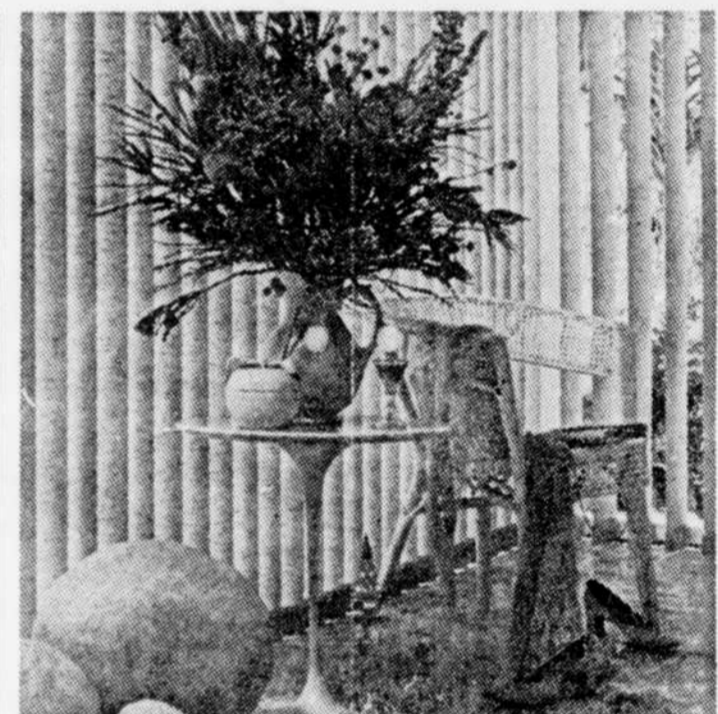
4, COTE DE LA FABRIQUE et PLACE QUEBEC

DRAPERIES - TISSUS KENNEDY continuent leur

VENTE AUTOMNALE A NOUVELLE SAISON... NOUVEAU DECOR!



VENITIENNES
25% de rabais
Exemple:
36" x 36"
Prix rég. \$59.10
NOTRE PRIX 42³³



STORES VERTICAUX
Fabrication sur mesure.
25% de rabais
ex.: STORES POUR PORTE-PATIO 85" x 84"
de marque GRABER. Prix rég. \$225
NOTRE PRIX 139⁹⁵
AUSSI: 119 3/8" x 84": **219⁹⁵**

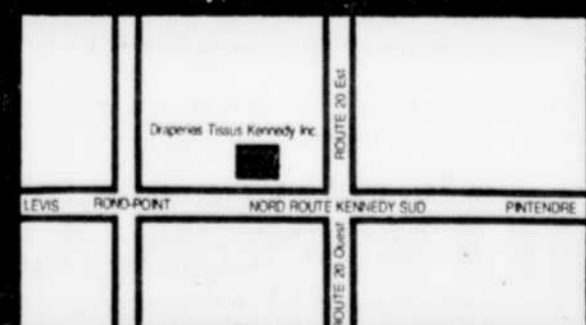
25% DE RABAIS
sur tous les tissus de confection, tissus à draperies, couvre-lits, tringles de bois et tissus à robe en magasin.

20% de rabais sur échantillons

ALLEZ VISITER NOS KIOSQUES (La Fenêtre Moderne) à Place Fleur de Lys et Centre d'achats Bourg Royal

• SERVICE A DOMICILE • NOUS FAISONS LA CONFECTION •

DRAPERIES-TISSUS KENNEDY INC.
161, rte Kennedy, Lévis 837-9005



RI

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



VENTE DU PRESIDENT



25%

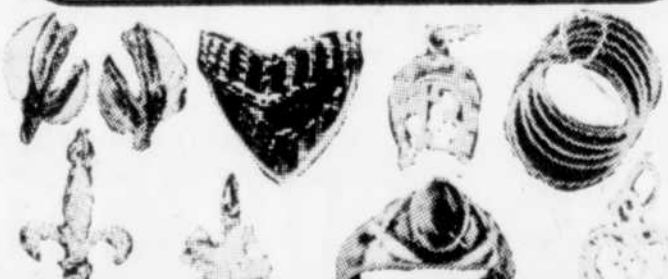
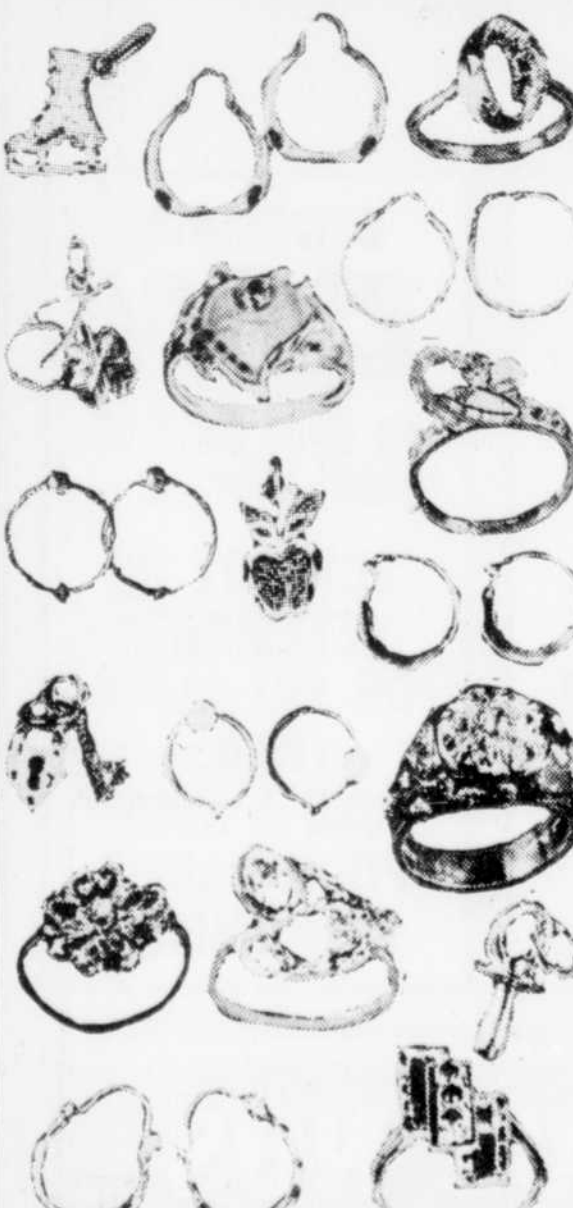
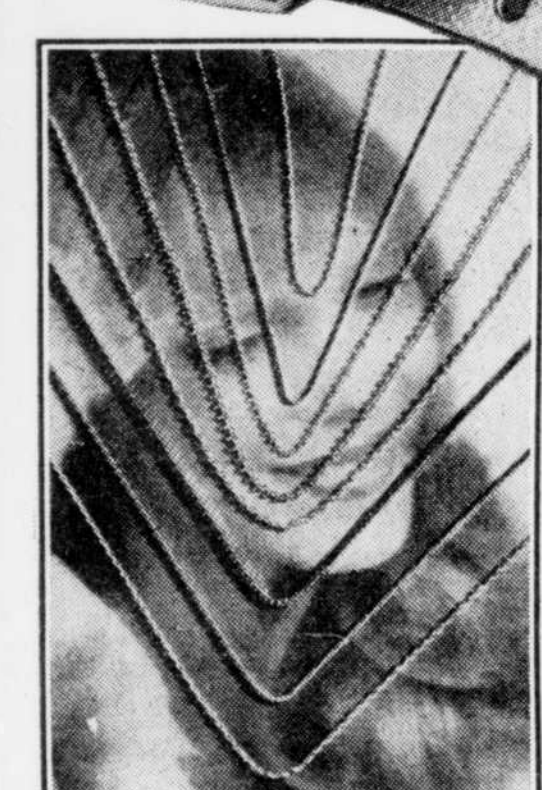
SUR DES CENTAINES DE FABULEUX BIJOUX EN OR 10K ET 14K BAGUES, BRELOQUES, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, MONTRES DE TOUTES SORTES

Vous serez ravis de trouver à si bon prix les bijoux en or dont vous rêvez. Venez faire votre choix... ça vaut la peine!

20%

SUR JOLIES CHAINES EN OR 10K

Variété de chaînes torsadées ou cubiques en plusieurs grosseurs différentes. Pour dames, hommes et enfants. Longueur de 14 à 24 po.



CLINIQUE DE PERÇAGE D'OREILLES



MME PAULINE LEFEBVRE
Consulte au rayon de la bijouterie.

Mal besoin de rendez-vous! Venez et notre spécialiste Mme Pauline Lefebvre se fera un plaisir d'effectuer le perçage de vos oreilles sans douleur. Les moins de 18 ans devront présenter l'autorisation écrite d'un parent ou tuteur.

BOUCLES D'OREILLES GRATUITES

Avec le perçage d'oreilles, vous recevrez gratuitement une jolie paire de boucles d'oreilles avec tige en acier chirurgical garanti non allergène.



Boutons de ton or **8.88**
Pierre de naissance **10.88**
Perle satinée **12.88**

HEURES DE LA CLINIQUE: Jeudi et vendredi: 14h. à 21h. Samedi: 10h. à 17h.

Giguère n'avait plus d'actions Publicor en 67

OTTAWA (PC) — En contre-interrogatoire, les avocats de la défense ont tenté d'ébranler, hier, le témoignage de M. Léon Simard au procès du sénateur Louis Giguère, accusé de trafic d'influence.

Premier témoin de la couronne, M. Simard a affirmé que le sénateur de 67 ans avait reçu gratuitement le quart des actions d'une compagnie de gestion contrôlant la Canadian Advertising Agency, en retour de son influence politique pour obtenir des contrats d'annonces du gouvernement.

Les autres actionnaires à 25 pour 100 étaient M. Simard et MM. David Belhumeur et Jean Dionne, qui étaient responsables d'un découvert de \$100,000 datant de 1965, année où ils avaient acheté la compagnie.

M. Giguère n'a pas eu à s'engager dans ce découvert, mais il a pu vendre ses actions deux ans plus tard pour \$67,000 immédiatement et \$5,000 par année pendant quatre ou cinq ans.

Ces \$5,000 devaient être versés à la secrétaire de M. Giguère, dont le nom ne devait pas apparaître dans les procès verbaux de la compagnie.

L'acte d'accusation contre M. Giguère précise qu'il a conspiré avec MM. Belhumeur et Dionne pour accepter \$87,000 en retour de son influence politique.

Contre-interrogatoire

En contre-interrogatoire M. Simard, l'avocat de M. Giguère, Me R. J. Carter, a rappelé que son client avait vendu ses actions dans la compagnie en 1967, soit un an avant d'être nommé au Sénat.

Pour ce qui est des \$5,000 par année, a dit Me Carter, il était logique que la compagnie répartisse les paiements sur quatre ou cinq ans, afin de pouvoir les inscrire comme une dépense dans ses livres.

M. Simard avait déclaré que M. Giguère devait continuer à obtenir des contrats gouvernementaux pour la compagnie.

Quant à Me Gabriel Lapointe, avocat de M. Belhumeur, il a laissé entendre que M. Giguère avait un intérêt financier direct dans Canadian Advertising par la compagnie Air Food Caterers, qui avait prélevé \$36,000 à l'agence publicitaire.

M. Simard a dit qu'il ignorait si M. Giguère avait des intérêts dans Air Food Caterers, mais qu'il savait que MM. Belhumeur et Dionne en avaient.

Le procès de MM. Giguère, Belhumeur et Dionne se poursuit aujourd'hui devant le juge Jean-Marc Labrosse. C'est le premier procès bilingue devant la Cour suprême de l'Ontario.

Un cours de vacher... emploi assuré

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Un cours de vacher, ça vous dit quelque chose? Au moins, c'est pas long, seulement dix semaines, et ça débouche sur du travail assuré, contrairement à d'autres options scolaires.

A peine l'ont-ils terminés, et parfois même avant, les jeunes travailleurs agricoles inscrits à ce stage de perfectionnement sont embauchés sans délai par les producteurs laitiers qui se les arrachent.

Un cours de vacher, c'est de l'enseignement théorique pendant quatre semaines, sur la traite des troupeaux laitiers, puis trois séjours pratiques de deux semaines chez des producteurs utilisant les trois principaux procédés actuels de traite, l'appareil mécanique, le salon de traite et la ligne de lait (pipeline).

Et vous avez 100 chances sur 100 d'être embauchés!

C'est ce qui ressort d'un rapport fourni à l'assemblée annuelle de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, à La Pocatière, par le directeur adjoint du Service de main-d'oeuvre agricole, Mme Gina-A. Lavoie.

Service de dépannage
Y aurait pas moyen

d'en garder un ou deux pour nous assurer d'un service de dépannage? ont réclamé des producteurs laitiers désireux de bénéficier de ces jeunes vachers.

Ils en ont absolument besoin, ont-ils précisé pour les remplacer à certaines fins de semaine, ou périodes de vacances et de maladie.

De fait, me Lavoie venait de préciser qu'il y avait toujours une possibilité de rejoindre l'un ou l'autre des bénéficiaires du cours, mais que les 28 stagiaires qui ont complété jusqu'ici les dix semaines de l'enseignement dispensé par l'Institut agricole de La Pocatière, à raison de dix par année depuis trois ans, avaient tous trouvé un emploi permanent et étaient très en demande.

Un quatrième cours sera disponible aux futurs jeunes vachers, du 7 janvier au 15 mars prochains.

Mais tous les candidats ne sont pas acceptés. Une sélection préalable est faite par un comité formé de représentants de l'ITA, du Centre de main-d'oeuvre fédéral et du Service de main-d'oeuvre agricole de La Pocatière, qui est administré par la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, en vertu d'une entente intervenue avec le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre.

Quatre attentats mortels à Toronto

TORONTO (PC) — John Piender, âgé de 13 ans, est mort à l'hôpital, hier, de coups de couteau à l'estomac.

Il est la quatrième victime en quatre jours d'agressions de cette nature dans la région de Toronto.

Pour commencer, vendredi la police trouvait le cadavre de James Edward Downing, 23 ans, dans son appartement de la ville. Victime d'un coup de couteau aux poumons, il aurait été attaqué deux jours avant que l'on ne découvre son cadavre, suivant la police.

Samedi, David Rankin, 17 ans, d'Oakville, était en ligne dans un restaurant de Toronto quand éclata une bataille

et que plusieurs jeunes hommes furent invités à s'en aller. A l'extérieur, quelques-uns entourèrent Rankin qui fut frappé à l'estomac. Il mourait quelques heures plus tard après une opération d'urgence.

Dimanche, une fillette de neuf ans, de Mississauga, à l'ouest de Toronto, recevait dans le dos un coup de couteau de cuisine.

Selon la police, un garçon de 13 ans suivait la fillette qui marchait seul près de chez elle. Il lui a dit quelques mots puis l'a frappée. On n'a pas révélé le nom de cette victime qui est à l'hôpital.

Le garçon a été accusé de l'avoir blessée.



Branchez-vous sur la bonne affaire!



Avec une annonce classée du Soleil, c'est vite fait et ça rapporte aussitôt.

les annonces classées

LE SOLEIL

647-3311

Les réponses de Ti-Jean

N0: 126 - 1- Oiseau au loin - 2- Nuage - 3- Ombrage du cap - 4- Bac ouvert - 5- Oiseau du haut - 6- Queue du raton - 7- Patte de la mouette - 8- Herbe (-).

Le bridge contrat

LA DEFENSE
Entames contre un contrat à la couleur

Lentame à une courte
Donneur: Est
Vulnérables: Est-Ouest

Nord		Sud	
♠ 10 8	♠ 7 5	♠ 10 8	♠ 7 5
♥ 8 7 5	♥ 8 7 5	♥ 8 7 5	♥ 8 7 5
♦ 8 10	♦ 8 10	♦ 8 10	♦ 8 10
♣ 8 9 8	♣ 8 9 8	♣ 8 9 8	♣ 8 9 8

Est: 4 5 3 2, Sud: 10 9 8 7 6 5 4 3 2, Nord: 10 9 8 7 6 5 4 3 2, Ouest: 10 9 8 7 6 5 4 3 2

Il est évidemment moins bon d'entamer à une courte quand une coupe nous fera perdre une levée naturelle (vg. DV-10 d'a-tout). Il est encore moins bon d'entamer à une courte quand on les enchères nous reviennent que le partenaire en a probablement quatre. Dans un tel cas, et à moins que les enchères nous reviennent que le déclarant a une suite au moins septième, il vaut mieux essayer de le faire caper, pour prendre éventuellement le contrôle à l'aout.

La main du diagramme.
Nous avons ici un exemple parfait pour illustrer notre dernier point. Ayant une suite pique quatrième, il faut essayer de faire perdre sa longue et essayer de faire perdre au déclarant le contrôle à l'aout.

Après l'as de coeur, Est revient avec la dame de coeur. Ouest prend du roi pour continuer avec le valet coupe en Sud. Celui-ci revient pique vers le 10 suivi d'un deuxième pique que le flanc gauche refuse de prendre. Si le déclarant persiste à l'aout, il chutera de deux plus puisque Ouest n'a plus qu'à continuer à jouer les coeurs s'il encaisse ses gagnantes aux mineures plutôt, il sera à court d'une levée seulement.

Enfin, les enchères vont souvent nous indiquer que c'est le partenaire qui est court à une couleur et on peut agir en conséquence. En Ouest avec le roi ci-dessous, il est recommandé d'entamer en carreau, alors que les enchères nous reviennent

A remarquer comme le contrat aurait été réussi facilement si Ouest avait entamé à l'une des deux mineures.

Maurice LAROCHELLE
Edimedia Inc.

3,000 réfugiés indochinois déjà reçus au Québec

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le Québec a, jusqu'à aujourd'hui, accueilli quelque 3.000 réfugiés indochinois. Et le ministère de l'Immigration en attend 2.000 autres d'ici à la fin de l'année.

Ces précisions ont été fournies par le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, lors d'une conférence de presse, hier soir, dans les salons de l'Auberge des Gouverneurs. Réunion qui éplorait une visite à Sept-Îles et qui s'inscrivait dans le cadre d'une tournée du ministre à la grandeur de la province.

Sur la Côte-Nord, ce sont deux familles de réfugiés indochinois qui ont accepté de s'installer dans ce coin de pays. Soit neuf personnes au total.

Il est essentiel de "démétropoliser" l'intégration des immigrants et des réfugiés au Québec. Il faut faire comprendre à l'ensemble des Québécois quel apport économique, social et culturel constituent les immigrants", précisait M. Couture.

La seule ville de Sept-Îles compte déjà 17 nationalités différentes et 300 familles italiennes.

Un accueil exceptionnel

Signalant que l'accueil des Québécois face aux réfugiés indochinois était exceptionnel et plus fort que dans le reste du Canada, M. Couture précisait encore:

"Au Québec, un resserrement de l'immigration s'est fait sentir. En trois ans seulement, le flux migratoire du Québec est passé de 29.000 en 1976 à 19.000 en 1977 pour seulement 14.000 en 1978. La même chute est observable pour le reste du Canada. Nous ne sommes pas exemptés des retombées du ralentissement économique et, pour nous aussi, il s'impose d'adapter le rythme des entrées internationales, selon les capacités d'absorption de notre marché de l'emploi à court terme.

Rappelant l'apport des Neo-Québécois tant sur les plans économique, culturel et social, le ministre Couture se plaisait à souligner l'attitude des Québécois face aux réfugiés indochinois.

Je ne citerai qu'un indice du nouvel état d'esprit des Québécois: le résultat d'un sondage Gallup pancanadien effectuée au début de l'été et par lequel on demandait aux citoyens s'ils favoriseraient la venue d'un plus grand nombre de réfugiés indochinois. Alors que la réponse était positive à 46 pour 100 dans le reste du Canada, elle l'était à 39 pour 100 au Québec.

Et, toujours selon le ministre de l'Immigration, cette manifestation de l'opinion publique québécoise permettra au gouvernement d'accueillir quelque 10.000 nouveaux réfugiés indochinois dans le courant de l'année prochaine pour porter leur nombre total à 15.000 à la fin de 1980.

C'est là un geste qui s'impose devant la situation réellement inacceptable faite à des populations qui, avant les événements récents, avaient déjà connu plus que leur part d'épreuves", de dire encore M. Couture.

Toutefois le ministre de l'Immigration rappelait que le Québec était un pays de petite dimension et que, malgré sa richesse et ses capacités d'accueil, il y avait des limites à ne pas dépasser.

L'aide internationale

Enfin, le ministre Couture signalait à la presse que son ministère était en train de penser toute une politique d'aide internationale. Politique orientée autant vers la francophonie que vers tous les autres pays non-francophones qui auraient besoin d'aide.

Et, en réponse à une question du SOLEIL, M. Couture disait à ce propos:

Je ferai en sorte que mon ministère puisse disposer d'un budget fixe, proportionnel à l'ensemble des dépenses du gouvernement, pour mettre en oeuvre une politique d'aide internationale cohérente.

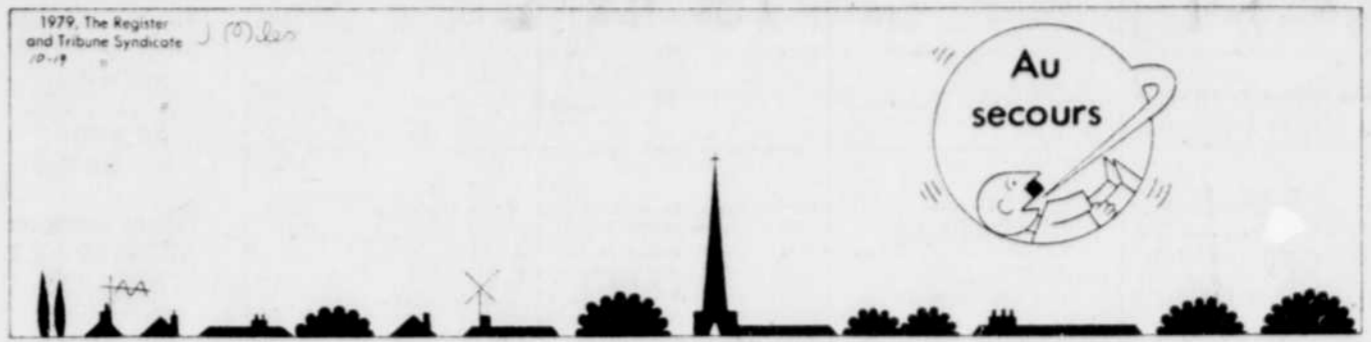
Donations de \$660,000 par les Canadiens

OTTAWA (PC) — En 1977, les contribuables canadiens ont versé un montant global de \$660.000 en donations au profit d'oeuvres de bienfaisance, qu'ils ont ensuite déduit de leur revenu imposable, a déclaré hier aux Communes, M. Walter Baker, ministre fédéral du Revenu, à une question écrite posée par M. Hal Herbert, député libéral de Vaudreuil.

Les données de 1977 sont les plus récentes dont dispose Statistique Canada, a dit le ministre, qui a ajouté qu'un total de \$169.000 ont été déduits du revenu imposable au titre des dépenses médicales et \$3.114 au chapitre des contributions politiques fédérales.

Selon les données de Statistique Canada, les déductions fiscales au titre des donations aux oeuvres de bienfaisance ont presque doublé entre 1973 et 1977.

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



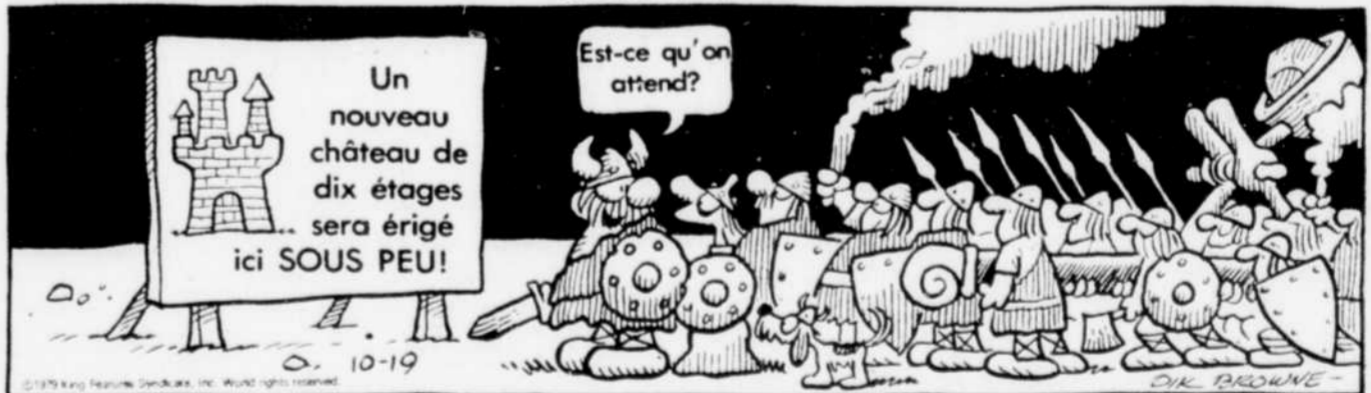
SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE

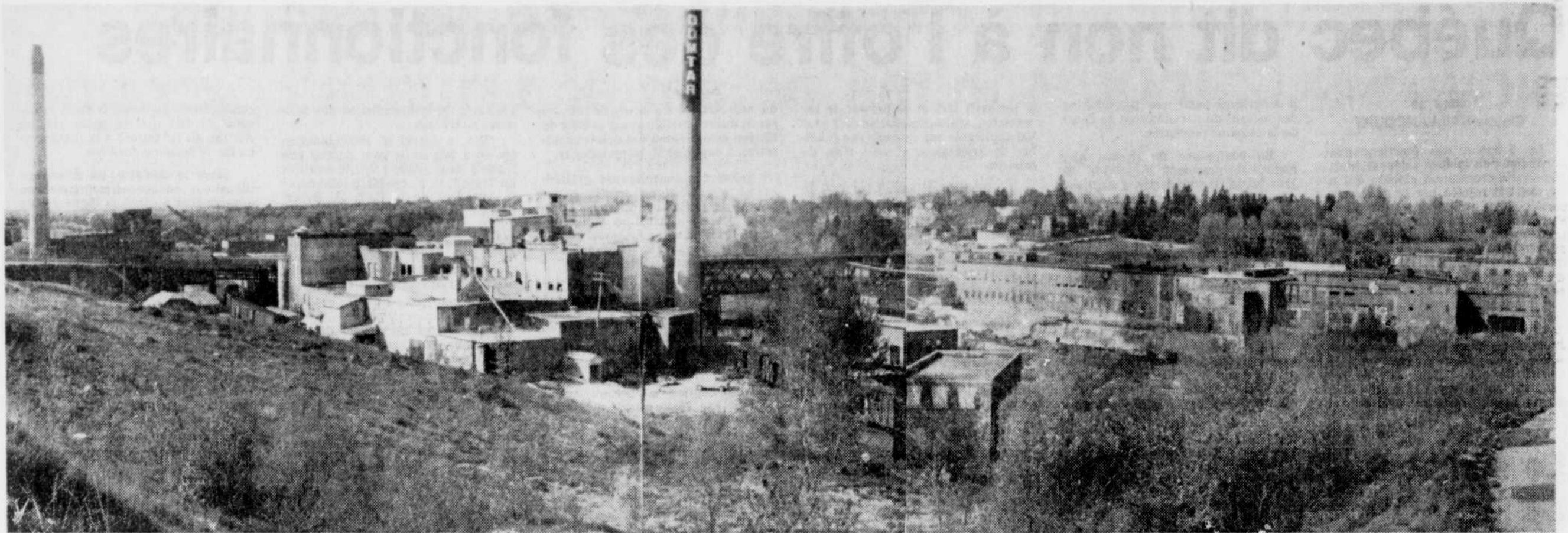


LES PIERRAFEU



le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-



L'incertitude sur le sort de la Domtar fait germer l'impénitence, à East Angus.

La population d'East Angus veut être tenue au courant de la situation concernant la papeterie

par Fortunat MARCOUX

EAST ANGUS — La population de East Angus, dans l'Estrie, commence à perdre patience devant la lenteur du déblocage des mesures destinées à assurer la survie de l'usine de papier d'emballage et de carton de la Domtar Ltée qui, avec ses 400 employés, constitue la principale industrie locale.

«On comprend mal que le gouvernement québécois accepte de faire le jeu de la compagnie en gardant la

population dans l'ignorance sur l'évolution de la situation», a déclaré, hier, au SOLEIL, le président du comité de survie, Me Claude Turcotte.

Pour corriger la situation, Me Turcotte a envoyé une lettre au ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, lui demandant que son comité soit représenté dorénavant aux rencontres qui se dérouleront entre le gouvernement et les représentants de la compagnie.

Cette démarche découle de l'im-

possibilité pour le comité d'obtenir des informations sur les entretiens qu'ont eus à Québec au début d'octobre le ministre Bérubé et le président de la société Domtar, M. Alex Hamilton.

M. Turcotte a précisé que les lourds sacrifices que se sont imposés les employés il y a deux ans pour empêcher la fermeture de l'usine, font d'eux des partenaires de l'entreprise et qu'en vertu des efforts consentis ils

ont le droit d'être mis au courant de l'évolution de la situation.

On se souviendra que les employés qui étaient en lock-out depuis le 1er avril 1977 lorsque la compagnie avait annoncé le 6 mai suivant la fermeture de l'usine pour au plus tard le 30 septembre 1977, étaient retournés au travail en se pliant aux conditions sévères imposées par l'employeur: 90 mises à pied et le non-remplacement de 35 ouvriers qui avaient pris ou s'apprétaient à prendre leur retraite

en 1977; gel des salaires et d'autres bénéfices jusqu'en septembre 1978; aucune formule d'indexation des revenus; préavis en cas de fermeture définitive réduit de 90 à 30 jours; refus de la compagnie à s'engager dans un projet de modernisation de ses installations désuètes.

Le 20 février 1979, les syndiqués (CSN) avaient accepté un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans, rétroactif au 1er octobre 1978, et

prévoyant des hausses globales de salaires de 16 pour 100.

En septembre dernier, alors qu'il participait à Sherbrooke à un colloque portant sur l'avenir de l'industrie des pâtes et papiers dans les Cantons de l'Est, le ministre Bérubé avait offert une aide financière pouvant atteindre \$15 millions à la Domtar pour assurer la survie de l'usine d'East Angus. Depuis, il y a eu des pourparlers, entre le gouvernement et la Domtar mais les résultats n'ont pas été rendus publics jusqu'à présent.

VENTE JOURS



Paquet

Une offre sensationnelle pour hommes et jeunes gens

De coupe semi-cintrée paletot de mi-saison

De coupe classique avec col tailleur cranté, bavolets boutonnés au corsage, double croisé et ceinture à boucler. Confection impeccable en velours côtelé 100% coton dans les riches teintes de brun, beige, noir. Aussi disponible en molleton de laine marine, beige, gris. Longueur de 46". Tailles: 36 à 44.

Rég. 110.00

SPECIAL

84⁹⁹

R.23, r-de-ch. Mail St-Roch, Place Laurier 1er. Galeries Chagnon 2e.



en bref

Objectif de 500 donneurs

BEAUCEVILLE — La clinique de sang de Beauceville, organisée en collaboration avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, qui aura lieu, le 7 novembre prochain, à la salle des Chevaliers de Colomb de Beauceville, s'est fixé un objectif de 500 donneurs. Cet objectif, a déclaré au SOLEIL, M. Richard Boucher, président de cette clinique de sang, "est d'autant plus à notre portée que la plupart des établissements industriels et commerciaux, de même que les différents clubs sociaux et corps intermédiaires ont été sensibilisés à prendre une part active à l'occasion de cette clinique de sang, la première à être organisée dans la région de Beauceville au cours des cinq dernières années, et qui s'adresse aux populations de Beauceville, Saint-Victor, Saint-Alfred, Saint-Simon-les-Mines et Notre-Dame-des-Pins".

Semaine de la santé

MATANE — Le service de santé et le département d'éducation physique du cégep de Matane présentent, jusqu'au 2 novembre, la Semaine de la santé et de l'activité physique. Cette semaine, symbolisée visuellement par un fleur, et dont le slogan est "es-tu en forme, Marguerite?", invite tous les étudiants et la population en général à s'interroger sur leur condition physique, leur alimentation et leur santé. Pendant cette semaine se succéderont activités sportives, conseils sur la nutrition, dégustation de jus, fruits, salades et desserts, de même que la présentation de trois films. Les participants pourront également faire évaluer leur condition physique grâce au physitest et au test d'adiposité. Une journée sera consacrée à l'inscription aux activités sportives intramurales. Le mercredi, un débat-midi se tiendra au café étudiant sur l'état de l'activité physique pour adultes dans la région. La médecine sportive et le rôle de Kino-Québec seront aussi discutés durant cette première semaine de la santé et de l'activité physique au cégep de Matane.

Pratique libre

SEPT-ÎLES — Le centre socio-récréatif mettra à la disposition du public des ateliers de céramique et de sculpture. Ces ateliers sont ouverts sous forme de pratique libre, sous le signe de la détente et de la gratuité. Heures d'ouverture: lundi de 19h à 22h, mercredi, vendredi et dimanche de 13h à 16h. Pour informations: Gaston Bernier.

Nouveau territoire judiciaire

THETFORD-MINES — Quatorze municipalités qui étaient desservies jusqu'à présent par les districts judiciaires de Beauce ou de Sherbrooke,

ont été intégrées au territoire du district de Frontenac (autrefois Mégantic). Il s'agit de Lambton, Saint-Evariste, La Guadeloupe, East Broughton, Sacré-Coeur-de-Jésus, Sainte-Agathe, Saint-Sylvestre, Saint-Pierre-de-Broughton, Disraéli, Sainte-Praxède, Garthby, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Julien et Stratford. Étant plus rapprochés du palais de justice de Thetford, et identifiés davantage à la région de l'Amiante, les citoyens de ces paroisses bénéficieront plus facilement des services et éviteront de longs déplacements.

Soixante-dix ans de mariage

PLESSISVILLE — Ages respectivement de 93 et de 90 ans, M. et Mme Adélarde Faucher (Eugénie Blondeau), de Plessisville, ont célébré récemment leur soixante-dixième anniversaire de vie conjugale. Le couple qui a toujours vécu dans la région, soit à Saint-Julien, Saint-Ferdinand d'Halifax, Saint-Jean-Baptiste-de-Vianney et à Plessisville, compte 11 enfants, 61 petits-enfants et 58 arrière-petits-fils et arrière-petites-filles. Orphelin à l'âge de six ans, M. Faucher a travaillé sur différentes fermes. Son épouse a enseigné pendant vingt-trois ans. Au début du siècle, elle gagnait \$125 par année; la livre de bœuf se vendait \$0.04. M. Faucher a pris sa retraite à l'âge de 77 ans.

Deux candidats

BAIE-SAINT-PAUL — Deux candidats sollicitent maintenant le mandat de maire de la municipalité de Baie-Saint-Paul. Ce sont MM. Raymond Lavoie et Benoit Boivin. Alors que le premier a été secrétaire de cette municipalité de 1966 à 1978 et pense être en mesure de pouvoir apporter beaucoup de connaissances techniques, le second est conseiller depuis deux ans et connaît bon nombre de dossiers pour avoir travaillé aux loisirs, au développement domiciliaire, à l'enfouissement sanitaire et au zonage. Les deux hommes sont bien connus de la population et en ce sens, la lutte risque d'être intéressante pour les citoyens de cette municipalité.

Ensemble folklorique

BAIE-SAINT-PAUL — L'ensemble folklorique de Baie-Saint-Paul dirigé par M. Jean-Paul Bélanger a été honoré dignement lors du lancement d'un microsillon de l'équipe intitulé "L'ensemble folklorique", soirée qui a eu lieu il y a quelques jours à peine. Effectivement, le soir du lancement, la ville de Baie-Saint-Paul, représentée par Mme Denise Ouellet et M. Robert Bellerive, a remis une médaille à chacun des membres du groupe pour tout le travail accompli dans le domaine du folklore depuis 12 ans. Notons que le disque sera disponible en novembre chez tous les bons disquaires.

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Les agences de garde familiales réclament les moyens d'assurer le même service qu'une garderie

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — L'agence de service de garde familiale de Lac-Etchemin "A la bonne garde", une première au Québec, recevra sous peu du ministère des Affaires sociales (MAS), un budget qui lui permettra d'embaucher une personne permanente pour une période d'un an.

Cette personne aura la tâche de "systématiser" la démarche poursuivie jusqu'à maintenant par l'agence et d'évaluer l'impact qu'elle a dans le

milieu, auprès des familles de garde, des parents et des enfants.

Aussi, la permanente servira de consultante en ce qui concerne le développement de l'enfant et les relations parents-gardiennes, puis verra à élaborer des moyens d'améliorer les services qui sont dispensés aux enfants.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, Mlle Sylvie Vallières, de Lac-Etchemin, l'une des trois pionnières

de ce projet-pilote qui a débuté en septembre dernier, dans la région couverte par le CLSC de Lac-Etchemin, regroupant 14 paroisses pour une population totale de 17,815 personnes et de 3,860 familles.

Toutefois pour le moment, les promotrices de ce projet visent d'abord la région immédiate de Lac-Etchemin et les paroisses avoisinantes, ce qui ne serait pas applicable et adaptable pour un projet de garderie.

A ce jour, a-t-on appris, une dizaine d'enfants ont été placés par l'agence "A la bonne garde" dans des familles qui se sont conformées aux exigences de l'agence dans la région de Lac-Etchemin.

parents qui utilisent ce service de garde d'un enfant.

Quant à l'agence elle-même, on ne peut survivre déceimment avec la maigre aide gouvernementale qui lui est apportée pour remplir son rôle, soit de \$1 par jour par enfant.

Aide demandée

Jusqu'à maintenant, a affirmé Mlle Sylvie Vallières l'agence "A la bonne garde" a compté sur les ressources humaines de ses membres-fondatrices et aussi sur celle du CLSC de Lac-Etchemin.

Fort de son expérience où la participation des parents et des familles de garde a été très grande, mentionna Mlle Vallières, l'agence "A la bonne garde" demande au MAS de privilégier les associations à but non

lucratif créées spécialement pour opérer une agence de garde familiale, où les parents sont majoritaires et les familles de garde représentées.

"On préfère dit-elle, que les agences soient autonomes plutôt que d'être opérées directement par un CLSC", a ajouté Mlle Vallières.

On a aussi appris que l'agence "A la bonne garde" demande au MAS d'établir un réseau universel de services de garde ou garderies et agences de garde en milieu familial qui seraient complémentaires et non pas concurrentes, ceci en réaction aux déclarations qui prétendent établir les deux ressources parallèlement afin de permettre un choix aux parents.

Dans sa demande faite au MAS, l'agence "A la bonne garde" va jusqu'à

souligner que si l'on n'a pas les moyens de mettre sur pied un véritable réseau de service de garde de qualité pour l'enfant, il serait paradoxal que le MAS éparpille ses maigres ressources dans deux systèmes qui vivraient et risqueraient aussi d'offrir des services à rabais.

Concrètement, mentionne-t-on, l'agence "A la bonne garde" de Lac-Etchemin, est d'accord pour privilégier la garderie dans les milieux où celle-ci peut être viable, et pour réserver l'agence aux milieux ruraux et aux besoins non couverts par la garderie en milieu urbain.

A la condition, déclare Sylvie Vallières "qu'on accorde aux agences de garde familiales les moyens d'assurer les mêmes services que les garderies".



Familles de garde suivant une formation au CLSC de Lac-Etchemin.

Réserve en main

Ayant en main une réserve de familles de garde sélectionnées à Lac-Etchemin, Sainte-Germaine, Saint-Justine, Sainte-Rose, Saint-Malachie et Saint-Odilon, l'agence "A la bonne garde" peut actuellement dans la plupart des cas répondre aux besoins des parents selon les préférences exprimées par ceux-ci, a déclaré Sylvie Vallières.

Pour obtenir de bons résultats, a ajouté Mlle Vallières "les parents et les familles de garde se rencontrent en groupe à certaines périodes en vue de se parler du développement de l'enfant, tant au point de vue des soins que de l'éducation".

"C'est ce qui fait, a-t-elle dit, que les familles de garde sélectionnées par l'agence ont entrepris depuis déjà six semaines, une série de rencontres d'information et de perfectionnement sur les communications et aptitudes à développer avec les enfants."

On a aussi appris que le tarif journalier pour la garde d'un enfant ne peut être inférieur à \$9 et que très peu de parents sont éligibles à la subvention de \$5 du MAS offerte aux

Fossambault recevra \$500,000

par Raymond GAGNE

"Vous allez me faire souffrir!" Telle fut la réaction du maire Fernand Lucchesi, quand LE SOLEIL lui a appris que la ville de Fossambault-sur-le-Lac avait été inscrite sur la liste des municipalités appelées à participer à la phase deux (2) du programme de \$1,208,000,000 destiné à l'assainissement des eaux du Québec dont le ministre délégué à l'Environnement, Marcel Léger, a dévoilé les grandes lignes lors d'une conférence de presse présentée à Montréal, vendredi dernier.

Selon la liste des cibles visées par le programme, Fossambault-sur-le-Lac se verra octroyer un demi-million de dollars (\$500,000) qui serviront à la réhabilitation de son réseau d'égout sanitaire.

M. Lucchesi savait déjà que le gouvernement du Québec s'appropriait à

venir en aide à sa municipalité par le truchement du programme EPIC (eaux parasites par infiltration ou captage), mais ignorait totalement que la décision avait été définitivement prise et que les crédits impliqués auraient une telle importance.

Intervention opportune

L'opportunité de la décision gouvernementale ne peut être mise en doute.

Le réseau actuel de la municipalité de Fossambault-sur-le-Lac souffre des pires tares dont l'infiltration n'est pas la moindre. Ce qui a déjà amené le maire Lucchesi à lancer récemment un cri d'alarme à l'endroit de l'administration provinciale en lui rappelant que, malgré l'investissement de plus de \$2 millions qu'avait exigé la construction du réseau actuel d'égout sanitaire, Fossambault était encore contrainte à déverser, par intermittence, ses eaux usées dans le lac Saint-

Joseph. "On pollue!" disait alors le maire.

Dans le cadre du programme d'assainissement du ministre Léger, un chargé d'endroits ciblés sera bientôt désigné et ce dernier aura la responsabilité d'entreprendre des négociations avec la ville de Fossambault, afin que les deux parties en arrivent au plus tôt à la signature d'un protocole d'entente.

Ce dernier déterminera les modes d'intervention et les objectifs visés.

En ce qui concerne les études préliminaires relatives à l'état du réseau, Fossambault-sur-le-Lac bénéficiera d'une contribution provinciale de 100 pour 100 des coûts.

Pour la partie corrective, la municipalité du maire Lucchesi pourra obtenir entre 66 et deux tiers et 90 pour 100 des coûts et ce pourcentage sera déterminé d'après le degré de l'évaluation municipale normalisée.

Grégoire nie qu'il quitterait le PQ

THETFORD MINES — Le député péquiste du comté de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Gilles Grégoire, a nié, hier, d'une façon claire et précise la rumeur selon laquelle il quitterait le Parti québécois pour se joindre à l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, et fonder un parti politique de droite.

"C'est complètement faux. Il n'en est pas question. Je suis membre du

Parti québécois, j'entends le demeurer, et je ferai campagne en faveur du "oui" lors du prochain référendum sur le devenir politique du Québec", a-t-il dit.

M. Grégoire a reconnu cependant que M. Tremblay avait essayé d'entrer en communication avec lui à au moins deux reprises à son bureau de Thetford. "J'étais absent et je n'ai même pas daigné lui retourner les appels téléphoniques", a-t-il précisé.

80% pour la grève

THETFORD MINES — Les enseignants de la région de l'Amiante ont opté, dans une proportion de 80 pour 100 (381-89), en faveur d'une grève illimitée que la Centrale des enseignants du Québec pourra déclencher en temps opportun pour appuyer leurs revendications.

Par ailleurs, c'est avec une forte

majorité de 90 pour 100 (427-42) que ces mêmes professeurs ont rejeté les dernières offres patronales en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail.

Quatre cent soixante-dix enseignants sur un nombre possible de 650 ont participé à ces deux votes, lundi soir dernier, à Thetford Mines.

Un moment s'il-vous-plaît!

Depuis le règlement de son récent conflit de travail, Bell Canada a déjà répondu à plusieurs dizaines de milliers de demandes de service. Malgré tous nos efforts, plusieurs de nos abonnés sont encore sans téléphone.

Actuellement, la priorité est accordée aux abonnés privés de service téléphonique et nous pouvons affirmer que, de ce côté, un retour à la normale est prévu pour la fin de l'année. Nous tentons par ailleurs de servir tous nos abonnés le plus rapidement possible.

Nous prions les abonnés qui ont déjà fait une demande de service de ne pas rappeler au bureau d'affaires puisque leur commande a été prise en note et que nous communiquerons avec eux dès que nous serons en mesure de leur fournir le service demandé. Soyez assuré que nous ferons diligence afin de vous servir dans les meilleurs délais.

Bell vous remercie de votre compréhension.

Bell

JUSQU'À

14%

INTERET SUR LES DEPOTS A TERME

* Aucuns frais * Taux sujets à confirmation

le **Votre Caisse d'Entraide Economique**

Institutions inscrites à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

CHARLEVOIX	435-2522	BEAUCHE-NORD	387-4747
BEAUPORT	663-7816	BEAUCHE-SUD	228-7282
CHAUVEAU	626-8546	AMIANTE	338-8548
LA CAPITALE	529-0325	BOIS-FRANCS	758-1578
PORTNEUF	337-6771	CHANDLER	689-6606
STE-FOY	653-1660	GASPE	368-2414
TEMISCOUATA	854-2650	MATANE	562-5353
DORCHESTER	625-9801	BONAVENTURE	392-4491
LOTBINIERE	728-4080	RIMOUSKI	723-2327
LEVIS	833-6364	STE-ANNE-DES-MONTS	763-5505
MONTMAGNY	248-4822	MANICOUAGAN	589-5739
K.R.T.	862-7241	SEPT-ILES	962-6591

la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe



C'est la partie de la rive, située à gauche de la photo, qui sera réaménagée et reboisée.

L'estuaire de la rivière Auneuse sera restauré

par Raymond GAGNE

La partie de l'estuaire de la rivière Auneuse, à Saint-Nicolas, qui avait subi des transformations par la suite de travaux de remblayage effectués antérieurement à l'enfouissement d'une conduite d'égout sanitaire dans le vieux chemin Quai, sera restaurée.

C'est ce que le SOLEIL a appris dernièrement d'un porte-parole de la Direction de la nature des Services de protection de l'environnement.

On sait que la section de la rivière Auneuse qui coule en cascades de la route Marie-Victorin pour se jeter ensuite dans le fleuve Saint-Laurent avait subi des agressions tant de la part d'une couple de propriétaires riverains qu'à la suite des travaux préliminaires nécessités par le creusement du chemin du vieux Quai et de l'enfouissement d'un émissaire d'égout sanitaire.

On avait, en particulier, procédé au remblayage d'une partie de l'estuaire située sur la rive est de la rivière Auneuse, dans le but d'assurer une meilleure circulation aux véhicules et à la machinerie requis pour l'exécution des travaux.

Il a été entendu entre la municipalité de Saint-Nicolas et la Direction générale de la nature des Services de protection de l'environnement qu'une partie des matériaux ayant servi au remblayage seront enlevés. De plus on adoucira la pente de la rive de telle sorte que la valeur esthétique du site sera augmentée.

La ville de Saint-Nicolas a également accepté de procéder, dès le printemps prochain, au reboisement de la partie de la rive affectée.

Le service Dimension-environnement conseillera la ville de Saint-Nicolas quant aux essences d'arbustes et autres espèces de plantes qui devront être implantées sur la rive présentement dénuée de toute végétation.

La pépinière de Manseau, un service qui est sous la surveillance de la Direction générale de la nature et qui appartient, en ce qui touche sa production, aux organismes groupés sous la bannière de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs, fournira à la ville de

Saint-Nicolas les plants qui lui seront nécessaires.

D'autre part, le propriétaire riverain qui était sujet à une interdiction relative également à des travaux de remblayage bénéficiera, dès qu'un rapport aura été complété par Dimension-environnement, des directives et conseils des Services de l'environnement quant aux mesures à prendre pour prévenir les dommages qui pourraient découler de l'érosion de son terrain aménagé avec des matériaux fort sensibles à ce genre de phénomène.

Microprocesseur produit à La Pocatière

par Réal LABERGE

du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Du nouveau, pour le chronométrage et le calcul du pointage des compétitions de ski alpin: un microprocesseur produit à La Pocatière.

Une petite entreprise de haute technologie de La Pocatière, la compagnie Pocatec Ltée, a en effet développé et mis au point un système parfaitement autonome, qui comprend une porte d'arrivée optique à infrarouge modulée et indépendante des conditions ambiantes.

Selon un porte-parole de Pocatec Ltée, qui produit et met sur le marché le système de chronométrage à microprocesseur, les principa-

les caractéristiques sont les suivantes: un chronométrage au millième de seconde, et de plus, simultanément pour deux coureurs; un affichage à neuf chiffres pour le numéro des coureurs et de leurs performances; un calcul de pointage selon les normes internationales, (impliquant un facteur de normalisation différent pour les hommes et les femmes); le calcul et la liste par ordre de numéros des meilleurs pointages ou des meilleurs temps; un cumul en mémoire de 150 coureurs à deux descentes chacun; enfin plusieurs autres fonctions auxiliaires.

Pocatec Ltée, qu'on peut rejoindre à La Pocatière au numéro (418) 856-1454, est également à l'avant-garde dans la recherche et l'utilisation des fibres optiques en communications.

en bref

Objectif de 500 donneurs

BEAUCEVILLE — La clinique de sang de Beauceville, organisée en collaboration avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, qui aura lieu, le 7 novembre prochain, à la salle des Chevaliers de Colomb de Beauceville, s'est fixé un objectif de 500 donneurs. Cet objectif, a déclaré au SOLEIL, M. Richard Boucher, président de cette clinique de sang, "est d'autant plus à notre portée que la plupart des établissements industriels et commerciaux, de même que les différents clubs sociaux et corps intermédiaires ont été sensibilisés à prendre une part active à l'occasion de cette clinique de sang, la première à être organisée dans la région de Beauceville au cours des cinq dernières années, et qui s'adresse aux populations de Beauceville, Saint-Victor, Saint-Alfred, Saint-Simon-les-Mines et Notre-Dame-des-Pins".

Semaine de la santé

MATANE — Le service de santé et le département d'éducation physique du cégep de Matane présentent, jusqu'au 2 novembre, la Semaine de la santé et de l'activité physique. Cette semaine symbolisée visuellement par une fleur et dont le slogan est "es-tu en forme, Marguerite?", invite tous les étudiants et la population en général à s'interroger sur leur condition physique, leur alimentation et leur santé. Pendant cette semaine se succéderont activités sportives, conseils sur la nutrition, dégustation de jus, fruits, salades et desserts, de même que la présentation de trois films. Les participants pourront également faire évaluer leur condition physique grâce au physitest et au test d'adiposité. Une journée sera consacrée à l'inscription aux activités sportives intramurales. Le mercredi, un débat-midi se tiendra au café étudiant sur l'état de l'activité physique pour adultes dans la région. La médecine sportive et le rôle de Kino-Québec seront aussi discutés durant cette première semaine de la santé et de l'activité physique au cégep de Matane.

Pratique libre

SEPT-ÎLES — Le centre socio-recreatif mettra à la disposition du public des ateliers de céramique et de sculpture. Ces ateliers sont ouverts sous forme de pratique libre, sous le signe de la détente et de la gratuité. Heures d'ouverture: lundi de 19h à 22h, mercredi, vendredi et dimanche de 13h à 16h. Pour informations: Gaston Bernier.

Nouveau territoire judiciaire

THETFORD-MINES — Quatorze municipalités qui étaient desservies jusqu'à présent par les districts judiciaires de Beauce ou de Sherbrooke,

ont été intégrées au territoire du district de Frontenac (autrefois Mégantic). Il s'agit de Lambton, Saint-Evariste, La Guadeloupe, East Broughton, Sacré-Coeur-de-Jésus, Sainte-Agathe, Saint-Sylvestre, Saint-Pierre-de-Broughton, Disraeli, Sainte-Praxède, Garthby, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Julien et Stratford. Etant plus rapprochés du palais de justice de Thetford, et identifiés davantage à la région de l'Amiante, les citoyens de ces paroisses bénéficieront plus facilement des services et éviteront de longs déplacements.

Soixante-dix ans de mariage

PLESSISVILLE — Ages respectivement de 93 et de 90 ans, M. et Mme Adélaïde Faucher (Eugénie Blondeau), de Plessisville, ont célébré récemment leur soixante-dixième anniversaire de vie conjugale. Le couple qui a toujours vécu dans la région, soit à Saint-Julien, Saint-Ferdinand d'Halifax, Saint-Jean-Baptiste-de-Vianney et à Plessisville, compte 11 enfants, 61 petits-enfants et 58 arrière-petits-enfants et arrière-petites-filles. Orphelin à l'âge de six ans, M. Faucher a travaillé sur différentes fermes. Son épouse a enseigné pendant vingt-trois ans. Au début du siècle, elle gagnait \$125 par année; la livre de bœuf se vendait \$0.04. M. Faucher a pris sa retraite à l'âge de 77 ans.

Deux candidats

BAIE-SAINT-PAUL — Deux candidats sollicitent maintenant le mandat de maire de la municipalité de Baie-Saint-Paul. Ce sont MM. Raymond Lavoie et Benoît Boivin. Alors que le premier a été secrétaire de cette municipalité de 1966 à 1978 et pense être en mesure de pouvoir apporter beaucoup de connaissances techniques, le second est conseiller depuis deux ans et connaît bon nombre de dossiers pour avoir travaillé aux loisirs, au développement domiciliaire, à l'enfouissement sanitaire et au zonage. Les deux hommes sont bien connus de la population et en ce sens, la lutte risque d'être intéressante pour les citoyens de cette municipalité.

Ensemble folklorique

BAIE-SAINT-PAUL — L'ensemble folklorique de Baie-Saint-Paul dirige par M. Jean-Paul Bélanger a été honoré dignement lors du lancement d'un microsillon de l'équipe intitulé "L'ensemble folklorique", soirée qui a eu lieu il y a quelques jours à peine. Effectivement, le soir du lancement, la ville de Baie-Saint-Paul, représentée par Mme Denise Ouellet et M. Robert Bellerive, a remis une médaille à chacun des membres du groupe pour tout le travail accompli dans le domaine du folklore depuis 12 ans. Notons que le disque sera disponible en novembre chez tous les bons disquaires.

VENTE JOURS Paquet

Une offre sensationnelle pour hommes et jeunes gens

De coupe semi-cintrée paletot de mi-saison

De coupe classique avec col tailleur cranté, bavolets boutonnés au corsage, double croisé et ceinture à boucler. Confection impeccable en velours côtelé 100% coton dans les riches teintes de brun, beige, noir. Aussi disponible en molleton de laine marine, beige, gris. Longueur de 46". Tailles: 36 à 44.

Rég. 110.00

SPECIAL

84⁹⁹

R. 23, r-de-ch. Mail St-Roch, Place Laurier 1er, Galeries Chagnon 2e.



stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Les agences de garde familiales réclament les moyens d'assurer le même service qu'une garderie

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — L'agence de service de garde familiale de Lac-Etchemin "A la bonne garde", une première au Québec, recevra sous peu du ministère des Affaires sociales (MAS), un budget qui lui permettra d'embaucher une personne permanente pour une période d'un an.

Cette personne aura la tâche de "systématiser" la démarche poursuivie jusqu'à maintenant par l'agence et d'évaluer l'impact qu'elle a dans le milieu, auprès des familles de garde, des parents et des enfants.

Aussi, la permanente servira de consultante en ce qui concerne le développement de l'enfant et les relations parents-gardiennes, puis verra à

élaborer des moyens d'améliorer les services qui sont dispensés aux enfants.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, Mlle Sylvie Vallières, de Lac-Etchemin, l'une des trois pionnières de ce projet-pilote qui a débuté en septembre dernier, dans la région couverte par le CLSC de Lac-Etchemin, regroupant 14 paroisses pour une population totale de 17,815 personnes et de 3,860 familles.

Toutefois pour le moment, les promotrices de ce projet visent d'abord la région immédiate de Lac-Etchemin et les paroisses avoisinantes, ce qui ne serait pas applicable et adaptable pour un projet de garderie.

A ce jour, a-t-on appris, une dizaine d'enfants ont été placés par l'agen-

ce "A la bonne garde" dans des familles qui se sont conformées aux exigences de l'agence dans la région de Lac-Etchemin.

Réserve en main

Ayant en main une réserve de familles de garde sélectionnées à Lac-Etchemin, Sainte-Germaine, Saint-Justine, Sainte-Rose, Saint-Malachie et Saint-Odilon, l'agence "A la bonne garde" peut actuellement dans la plupart des cas répondre aux besoins des parents selon les préférences exprimées par ceux-ci, a déclaré Sylvie Vallières.

Pour obtenir de bons résultats, a ajouté Mlle Vallières "les parents et les familles de garde se rencontrent en groupe à certaines périodes en vue de se parler du développement de l'enfant, tant au point de vue des soins que de l'éducation".

"C'est ce qui fait, a-t-elle dit, que les familles de garde sélectionnées par l'agence ont entrepris depuis déjà six semaines, une série de rencontres d'information et de perfectionnement sur les communications et aptitudes à développer avec les enfants."

On a aussi appris que le tarif journalier pour la garde d'un enfant ne peut être inférieur à \$9 et que très peu de parents sont éligibles à la subvention de \$5 du MAS offerte aux parents qui utilisent ce service de garde d'un enfant.

Quant à l'agence elle-même, on ne peut survivre décemment avec la maigre aide gouvernementale qui lui est apportée pour remplir son rôle, soit de \$1 par jour par enfant.

Aide demandée

Jusqu'à maintenant, a affirmé Mlle Sylvie Vallières l'agence "A la bonne garde" a compté sur les ressources humaines de ses membres-fondatrices et aussi sur celle du CLSC de Lac-Etchemin.

Fort de son expérience où la participation des parents et des familles de garde a été très grande, mentionna Mlle Vallières, l'agence "A la bonne garde" demande au MAS de privilégier les associations à but non lucratif créées spécialement pour opérer une agence de garde familiale, où les parents sont majoritaires et les familles de garde représentées.

"On préfère dit-elle, que les agences soient autonomes plutôt que d'être opérées directement par un CLSC", a ajouté Mlle Vallières.

On a aussi appris que l'agence "A la bonne garde" demande au MAS d'établir un réseau universel de services de garde ou garderies et agences de garde en milieu familial qui seraient complémentaires et non pas concurrentes, ceci en réaction aux déclarations qui prétendent établir les deux ressources parallèlement afin de permettre un choix aux parents.

Dans sa demande faite au MAS, l'agence "A la bonne garde" va jusqu'à souligner que si l'on n'a pas les moyens de mettre sur pied un véritable réseau de service de garde de qualité pour l'enfant, il serait paradoxal que le MAS éparpille ses maigres ressources dans deux systèmes qui vivraient et risqueraient aussi d'offrir des services à rabais.

Concrètement, mentionne-t-on, l'agence "A la bonne garde" de Lac-Etchemin, est d'accord pour privilégier la garderie dans les milieux où celle-ci peut être viable, et pour réserver l'agence aux milieux ruraux et aux besoins non couverts par la garderie en milieu urbain.

A la condition, déclare Sylvie Vallières "qu'on accorde aux agences de garde familiales les moyens d'assurer les mêmes services que les garderies".



Don à la fabrique

La Fabrique de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc, à Lévis, reçoit quelques dons, à la suite du vol de vases sacrés et de certains autres objets. Ces jours derniers, par exemple, l'abbé Bernard Ferland (à droite sur cette vignette) était l'invité du club Lions de Lévis, où le président, M. Bruno Turcotte, lui a remis une contribution de \$300.



Familles de garde suivant une formation au CLSC de Lac-Etchemin.

Documentaires filmés à Lévis et à Lauzon

LEVIS — Le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud, diffusant sur le canal 6 du câble, présente cette semaine trois documentaires réalisés dans la région de Lévis et Lauzon. La diffusion dure une heure, le mercredi, à compter de 19h, et elle est répétée le jeudi, à 17h30 et dimanche prochain, à 11h.

Il s'agit d'abord d'un document vidéo réalisé par Nicole St-Pierre et

Lynda Roy concernant le rôle attribué à la femme dans la publicité. Il y aura aussi un reportage sur le marchethon qui a eu lieu samedi dernier au profit de la garderie Le Petit Train. Enfin, une entrevue avec Réjean Bernard parlera de la Corporation du vieux fort de Lauzon, un nouvel organisme qui se propose de faire de l'animation et qui prépare un plan d'utilisation de cette ancienne fortification.

Vente du coquelicot

LEVIS — M. Marcel Bernier, président du comité de la fête du souvenir à la Légion royale canadienne à Lévis, invite ses concitoyens à ne pas oublier les très nombreuses personnes de la région qui ont servi le pays dans les années de guerre.

C'est pour entretenir ce souvenir que la Légion canadienne tient, encore cette année, sa campagne du coquelicot. Jusqu'au 11 novembre, jour de

l'Armistice, le comité veut donc inviter la population à porter fièrement cette petite fleur rouge qui commémore bien le sacrifice de nos anciens combattants.

En plus d'entretenir le souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la patrie et la démocratie, la campagne du coquelicot procure évidemment de l'argent destiné à venir en aide à des malades et des handicapés.

Un moment s'il-vous-plaît!

Depuis le règlement de son récent conflit de travail, Bell Canada a déjà répondu à plusieurs dizaines de milliers de demandes de service. Malgré tous nos efforts, plusieurs de nos abonnés sont encore sans téléphone.

Actuellement, la priorité est accordée aux abonnés privés de service téléphonique et nous pouvons affirmer que, de ce côté, un retour à la normale est prévu pour la fin de l'année. Nous tentons par ailleurs de servir tous nos abonnés le plus rapidement possible.

Nous prions les abonnés qui ont déjà fait une demande de service de ne pas rappeler au bureau d'affaires puisque leur commande a été prise en note et que nous communiquerons avec eux dès que nous serons en mesure de leur fournir le service demandé. Soyez assuré que nous ferons diligence afin de vous servir dans les meilleurs délais.

Bell vous remercie de votre compréhension.

Bell

JUSQU'À 14%
INTERET SUR LES DEPOTS A TERME

* Aucuns frais * Taux sujets à confirmation

Votre Caisse d'Entraide Economique
Institutions inscrites à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

CHARLEVOIX	435-2522	BEAUCÉ-NORD	387-4747
BEAUPORT	663-7816	BEAUCÉ-SUD	228-7282
CHAUVEAU	626-8546	AMIANTE	338-8548
LA CAPITALE	529-0325	BOIS-FRANCS	758-1578
PORTNEUF	337-6771	CHANDLER	689-6606
STE-FOY	653-1660	GASPE	368-2414
TÉMISCOUATA	854-2650	MATANE	562-5353
DORCHESTER	625-9601	BONAVENTURE	392-4491
LÔTBINIÈRE	728-4080	RIMOUSKI	723-2327
LEVIS	833-6364	STE-ANNE-DES-MONTS	763-5505
MONTMAGNY	248-4822	MANICOUAGAN	589-5739
K.R.T.	862-7241	SEPT-ÎLES	962-6591